

Journée
eau & CONNAISSANCE
De l'eau et des hommes :
les sciences humaines pour éclairer l'action sur les territoires
LUNDI 15 NOVEMBRE DE 9H30 À 17H
À LYON - L'EMBARCADÈRE

L'utilité sociale des projets de restauration des milieux aquatiques et de protection de l'eau : Un pari

- Jean-Baptiste Chémery/Pierre Fillatre/Laetitia Morlat – *Contrechamp*
- Christophe Bouni/Jean-Baptiste Narcy – *AScA*
- Bernard Barraqué - *CIREN-CNRS-AgroParisTech*

Quelques constats réalisés « au milieu du gué »

D'un côté :

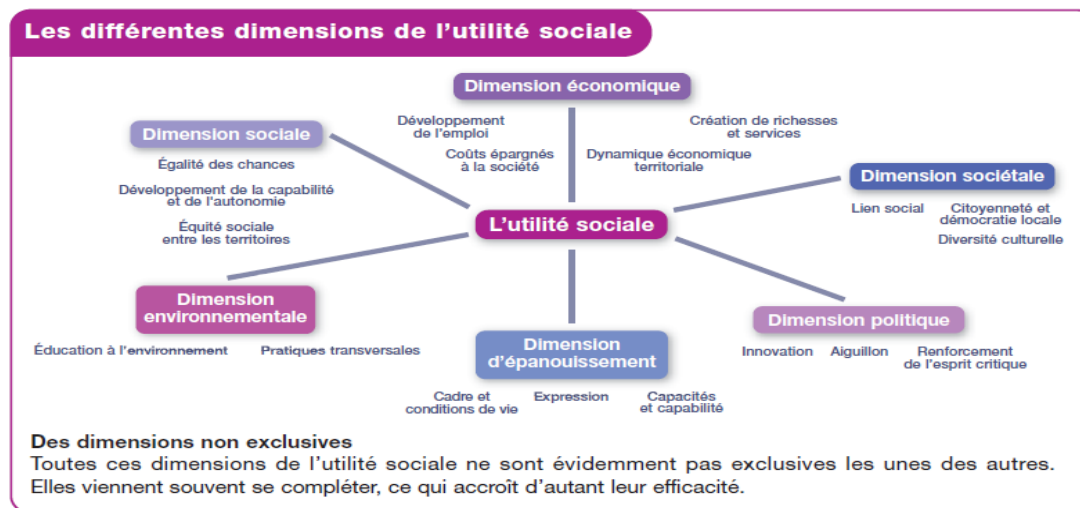
- Des projets fondés essentiellement sur des argumentaires d'ordre technique ayant à faire face à des blocages d'ordre sociopolitique récurrents
- Le recours aux argumentaires économiques promus par la DCE ne permettent pas forcément d'y pallier
- Des thématiques d'intervention appelant des évolutions de mentalité et de pratiques d'acteurs larges (ressources quanti/quali, milieux CE/ZH, ...)

De l'autre :

- Une étude d'ordre sociologique ayant permis de constater la richesse des univers de perceptions des cours d'eau et invitant à réfléchir sur la valorisation de bénéfices relevant du bien-être social, de la citoyenneté ou encore du cadre de vie, ...
- Une interrogation sur les approches/outils/moyens pour ouvrir les projets à ces dimensions

L'utilité sociale : une « opportunité » à tester

- Une notion potentiellement fertile mobilisée essentiellement dans le monde de l'économie sociale et solidaire
- Une approche applicable à l'évaluation de la portée de projets et ouverte à un large éventail de dimensions



- Une approche accordant une importance au processus : une qualification à réaliser « in situ » en lien avec les parties prenantes concernées avec une ambition socio-politique affirmée

Une expérimentation dédiée et une capitalisation « au fil de l'eau »

- 10 sites d'expérimentation choisis en fonction de différents critères
- Des porteurs de projets motivés d'attentes diverses :
 - Soutenir la territorialisation d'un projet en cours,
 - Articuler différents projets thématiques sur un même territoire,
 - Capitaliser les impacts territoriaux d'une expérience *a posteriori* pour la valoriser en vue de projets futurs,
 - Favoriser **l'appropriation** d'un projet auprès des acteurs locaux.
- Un accompagnement externe doublé d'un investissement des porteurs de projet
- Deux instances accompagnant la démarche avec l'ambition de capitaliser des acquis « chemin faisant » (comité de pilotage et groupe de praticiens)

Exemple d'expérimentation : la restauration de la rivière Bouzaize dans Beaune

- **Historiquement, un projet technique de restauration du lit mineur et des vannages, bloqué par des riverains**
 - Des enjeux piscicoles (frayères de truites fario)
- **Une démarche d'élargissement du champ de perception du projet**
 - Couplage à une étude paysagère (présentation sensible du projet)
 - Entretiens auprès d'acteurs potentiellement intéressés
- **Un travail de mise en discussion et d'échanges autour de la démarche et du projet**
 - Réunion avec des élus de l'agglomération
 - Atelier avec les personnes intéressées et les bureaux techniques
- **La mise en évidence des cohérences des projets de l'agglomération et des conditions de leur existence**

Les enseignements de l'expérimentation : premiers résultats constatés

- **L'approche donne de l'épaisseur aux projets**
 - Mise en évidence des opportunités offertes pour satisfaire des aspirations
- **Construit la motivation des usagers riverains**
 - Intégration et appropriation
- **Travaille les liens avec d'autres secteurs de politique publique**
 - (Aménagements urbains, loisir tourisme, paysage, éducation, ...)
- **Ne compromet pas la performance environnementale car l'Utilité Sociale s'en nourrit**
 - Perspectives de changement et nouveaux supports d'activité, de vie

Les enseignements de l'expérimentation : quelques attentions et conditions

- **Importance de l'accord des élus**
 - Une démarche sur le sens (politique)
- **Allouer du temps et des compétences ...**
 - Des qualités d'écoute qui se travaillent
- **Adapter l'approche**
 - en fonction du terrain rural-urbain et
 - du degré d'avancée du projet (de l'écoute à la consultation)
- **Mobiliser l'écosystème d'acteurs concernés**
 - Pour élaborer les propositions les plus diversifiées
 - Ne pas susciter des attentes que l'on ne pourrait satisfaire
- **Rester lié à la technique pour ne pas se perdre**
 - C'est le projet environnemental qui assoit la légitimité de ses porteurs
 - L'US permet aussi de nourrir la technique (la conception et la gestion à venir)

La valorisation

- Une réflexion conduite avec le groupe de praticiens avec à la clef des questions/enjeux en suspens :
 - Préciser les projets/contextes favorables ou non à la mobilisation de l'US et au-delà affiner les enseignements évoqués
 - Informer, former et accompagner les porteurs de projets dans l'appropriation de cette approche
 - Assurer l'ouverture à ce type d'approche de l'écosystème des partenaires des projets
 - Envisager plus précisément les conditions et modalités du décloisonnement des politiques publiques
- La perspective d'envisager la mise en place d'un « réseau apprenant », afin de conjuguer différentes modalités d'accompagnement et de capitalisation d'acquis « chemin faisant »

Journée
eau & CONNAISSANCE
De l'eau et des hommes:
les sciences humaines pour éclairer l'action sur les territoires
LUNDI 15 NOVEMBRE DE 9H30 À 17H
À LYON - L'EMBARCADÈRE

L'utilité sociale et l'eau comme bien commun

- **Bernard Barraqué - CIRED-CNRS**

Les cas étudiés dans la démarche d'utilité sociale

- Il s'agit en général d'expérimentations menées à des échelles très locales, impliquant des acteurs identifiables, y compris des 'usagers du bord de l'eau'
- Cela correspond bien à l'échelle à laquelle Elinor Ostrom réfléchissait, et on pourrait voir si et comment ses 8 règles de gouvernance en commun sont appliquées
- Mais l'idée générale est que des usagers différenciés du lieu ou du bien vont se mettre d'accord pour s'auto-contraindre à faire quelque chose ensemble, de façon équitable et sans exclusive.
- La place du paysage est essentielle: le commun comporte une dimension culturelle (les usages et le non-usage)

Difficultés de la gestion en commun en France

- Il y a aussi d'autres institutions pour gérer l'eau en bien commun, à commencer par les agences de l'eau à l'autre extrémité des échelles territoriales...
- Mais certains projets sont logiquement portés par des syndicats mixtes, et notamment des EPTB, qui eux, ont la maîtrise d'ouvrage
- C'est parce qu'ils sont dirigés strictement par des élus du suffrage
- Il faut donc que les élus acceptent de partager leur pouvoir avec des usagers non élus mais représentatifs...
- Tout en contribuant financièrement aux projets concernés
- Cela pose une question : qu'est-ce que l'eau 'bien commun'?

Les 'biens publics impurs'

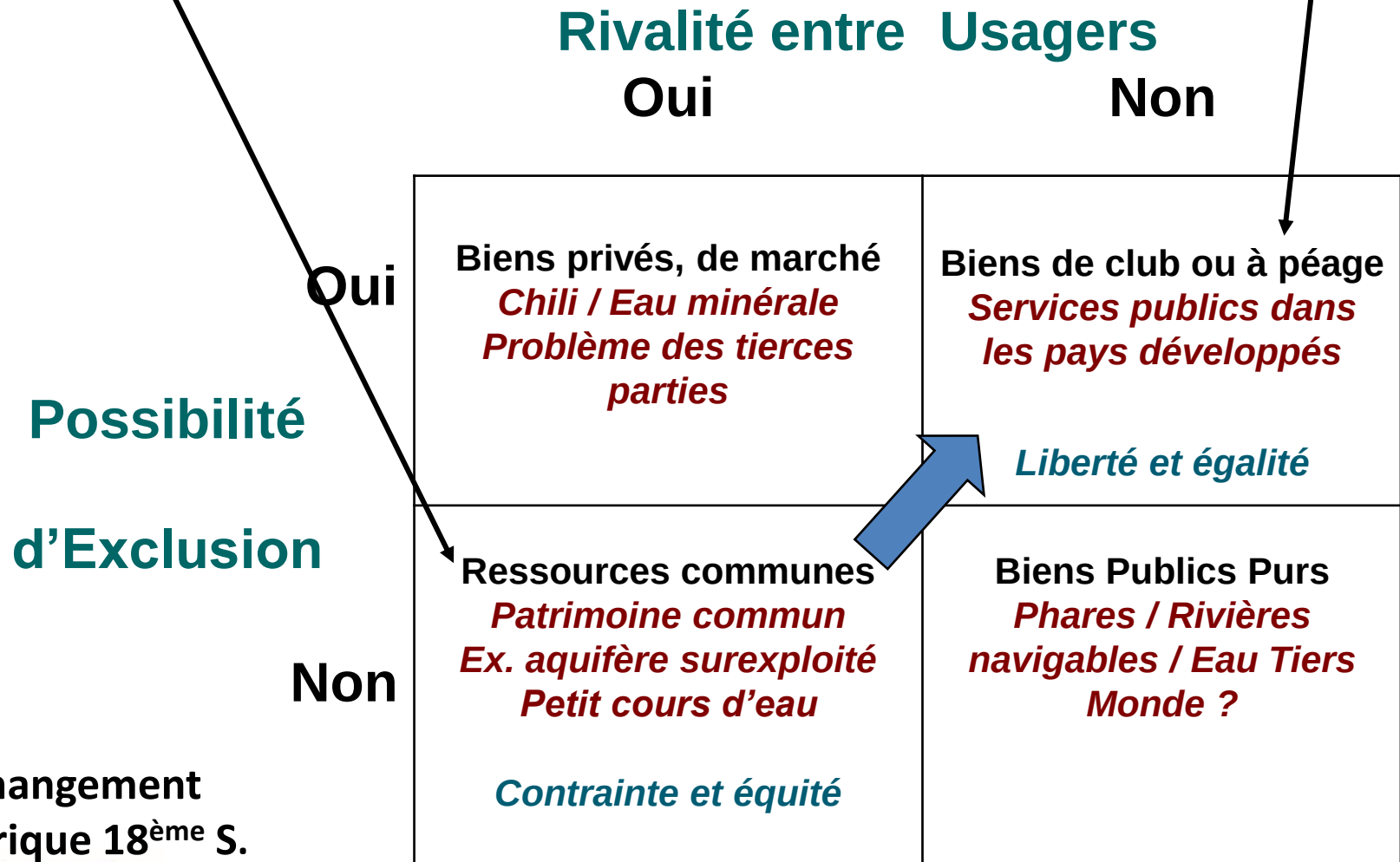
(d'après R. et P. Musgrave, & V. & E. Ostrom)

Rivalité entre Usagers

		Oui	Non
Possibilité d'Exclusion	Oui	Private or Market Goods	Toll or Club Goods
	Non	Common Pool Resources (CPR)	Fully Public Goods

L'eau comme 'bien public impur'

1- CPR <= Il y en a deux sortes bien différentes => 2- SPEA



Utilité sociale et (bien) commun

- Le partage entre usagers du territoire constitue une innovation sociale et politique
 - L'orientation consensuelle peut faciliter le portage politique
 - La démarche encourage l'élargissement de la participation
 - Donc de mieux prendre en compte les usages dans leur diversité
- Mais tout projet politique risque de ne pas être consensuel
 - Remise en cause éventuelle d'appropriations privées préalables
 - Plus largement : quelle frontière donner à la « communauté » ?
 - La restauration et le risque d'une « normalisation sociale fermée »
- Le portage politique ne va pas forcément de soi
 - Les élus peuvent alors se replier sur leur légitimité représentative et rejeter la démocratie participative

● Merci de votre attention



Merci de votre attention